Corps gris, marbré de brun en dessus et hérissé de petits tubercules pointus; queue lisse, déprimée, en forme de cœur; taille de cinq à six pouces.

On a trouvé ce hideux reptile dans la Nouvelle-Hollande, près de Botany-Bay et dans toute la Nouvelle-Galles méri-

dionale. (H. C.)

PHYMARIA. (Bot.) Nom proposé par M. Rafinesque-Schmaltz pour désigner la famille des Lichens. (Lem.)

PHYMATE, Phymata. (Entom.) M. Latreille avoit désigné sous ce nom un genre d'insectes hémiptères, de la famille des frontirostres ou des punaises, mais dont les pattes antérieures se terminent par un crochet mobile, comme dans les mantes, et chez lesquels les antennes entrent ou sont reçues sous le corselet dans une rainure qui s'y trouve pratiquée; telle est le syrtis crassipes de Fabricius, qui est la

punaise à pattes de crabe de Geoffroy. (C. D.)

PHYSA. (Bot.) Genre de plantes dicotylédones, à fleurs incomplètes, de la famille des caryophyllées, de la décandrie trigynie de Linnæus, établi par M. Du Petit-Thouars, Nov. gener. Madagase., '22, n.º 67, pour une plante de Madagascar, dont le caractère essentiel consiste dans un calice à cinq folioles concaves, colorées en dedans; point de corolle; dix filamens; les alternes plus courts; les anthères à deux lobes séparés; un ovaire simple; trois stigmates; une capsule à trois sillons; un réceptacle central; trois loges; trois valves séparées par autant de cloisons conniventes avec le réceptable; les semences nombreuses, fort petites, presque en rein. Les tiges sont couchées, articulées; les feuilles verticillées ou quaternées, inégales; les pédoncules unislores. (Poin.)

PHYSALE, PHYSALION, PHYSALIS ou même PHYSA-LIDIDIS. (Malacoz.) Genres d'animaux extrêmement bizarres, aperçus depuis long-temps par les marins, qui les nonment galères, frégales ou même vaisseaux de guerre, à causc de la manière élégante dont ils semblent voguer à la surface de la mer; physales, physalies ou vessies de mer, à cause de leur ressemblance avec une vessie, ou même orties demer, parce qu'il paroit qu'ils produisent sur la peau, qu'ils touchent, le même effet que les orties, absolument comme les mé-

duses. Browne, dans son Histoire naturelle de la Jamaïque, est le premier qui ait cru devoir en former un genre distinct, sous le nom d'arethusa. Osbeck, dans son Voyage à la Chine, les désigna depuis sous la dénomination de physalis, qui a été adoptée par M. de Lamarck et tous les zoologistes subséquens, quoique Linné et Gmelin aient réuni ces animaux avec les biphores ou salpas parmi leurs holothuries. Cette place, assignée par Linné aux physales dans la série animale, a sans doute été la raison pour laquelle les zoologistes les plus récens n'ont pas balancé à les ranger parmi les 200phytes ou actinozoaires, quoiqu'elles soient si différentes des genres dont on les a rapprochées, qu'il est absolument impossible d'y trouver rien qui rappelle une disposition radiaire. Aussi ai-je dans ces derniers temps été porté à conclure de cette considération de la forme des physales, que ce n'étoient réellement pas des animaux de ce type, comme on va le voir par la description de l'espèce la plus commune, dont j'ai vu plusieurs individus bien conservés, rapportés par MM. Quoy et Gaimard. Le corps d'une physale est ordinairement ovale, plus ou moins alongé, plus obtus à une extrémité qu'à l'autre, qui même se prolonge en une sorte de trompe, relevée un peu à sa terminaison. A cette extrémité on voit souvent aisément, mais quelquesois plus difficilement, deux tubercules ou mamelons, dont l'un est plus terminal que l'autre. Ils sont percés d'une ouverture étoilée ou plissée d'une manière très-serrée, en sorte qu'il est assez difficile d'y introduire de l'air et d'insusser ainsi le corps de l'animal. Sur un des côtés du corps et obliquement dirigée de l'extrémité bisorée à l'autre, est une crête membraneuse, assez épaisse, comme denticulée ou mieux festonnée à son bord supérieur, et de chaque côté de laquelle on voit des espèces de cannelures, évidemment formées par des vaisseaux intérieurs. Cette crête, que nous allons voir n'être qu'une véritable branchie, est susceptible d'un grand nombre de variations dans son étendue et son développement, en hauteur surtout, principalement dans les individus conservés dans l'esprit de vin. On en trouve même quelquesois où elle est presqu'entièrement rentrée et ne paroît que par un bourrelet plus brun, resté à la surface du corps de l'animal.

A son extrémité la plus épaisse, on à l'opposite des deux orifices, est un faisceau d'organes fistuleux, cylindroïdes, quelquefois fusiformes, terminés dans un certain état de développement par un petit bourrelet percé d'un orifice, et ces organes sont en nombre variable, sans disposition évidemment paire et encore moins radiaire. Je n'ai réellement jamais trouvé deux individus semblables sous ce rapport, pas plus que dans la composition d'un autre faisceau d'organes analogues, et en général bien plus compliqués dans leur forme et dans leur nombre, qui occupent une plus ou moins grande partie du côté inférieur de la physale. C'est cette masse que la plupart des personnes qui ont observé des physales, ont regardée comme composée d'organes analogues aux tentacules ou aux cirrhes des méduses. On peut v distinguer réellement trois ou quatre espèces d'appendices cœcaux, tous également vésiculeux. Dans l'individu que je décris. comme le plus complet de ceux que j'ai vus, il y avoit d'abord, et assez rapproché du groupe précédent, un faisceau d'appendices de même forme que ceux de celui-ci. On pouvoit y distinguer quelque chose de pair, c'est-à-dire, un partage en deux divisions, l'une à droite et l'autre à gauche d'un seul appendice médian, beaucoup plus gros, ayant lui-même à sa base un faisceau de cœcums plus courts, portés par un seul pédoncule. La disposition paire étoit beaucoup plus sensible encore pour l'autre partie du faisceau inférieur. En effet, outre un très-grand nombre d'appendices cœcaux ordinaires, il y avoit à droite et à gauche de la ligne médiane un appendice beaucoup plus gros, bien plus alongé, en forme de trompe, quoique de même structure que les autres et du côté externe de la base duquel sortoit un filament d'une longueur extrêmement considérable, finement plissé en travers et qui sembloit ne pouvoir atteindre toute l'extension dont il étoit susceptible, à cause d'une membrane étroite qui en retenoit les plis dans toute sa longueur, comme le mésentère fait à l'intestin grêle des mammisères.

Cette description extérieure de la physale est toute différente de celle qu'en ont donnée les naturalistes qui pensent l'avoir mieux observée; ce qui tient surtout à ce qu'ils n'ont pas examiné tous la même espèce, et à ce qu'ils ne l'ont

pas fait d'une manière suffisante. Ainsi M. Bose, quoiqu'il ait vu des physalides vivantes, ne fait aucune mention des deux orifices étoilés; aussi pense-t-il que la bouche de ces animaux est placée inférieurement un peu à droite et accompagnée d'un grand nombre de tentacules de cinq formes différentes : 1.º un beaucoup plus grand que les autres, placé sur le bord même de la bouche et qui peut acquérir jusqu'à onze pouces de long; 2.º deux autres de même forme et structure, mais beaucoup moins longs; 3.º beaucoup de plus petits, fusiformes, formant une grosse masse globuleuse, située à droite des précédens ; 4.º enfin, vingt-quatre autres, fusiformes, très-épais, s'alongeant peu, terminés par un suçoir large et jaunatre, et que M. Bosc regarde comme les vrais bras de l'animal. Quant aux tentacules de la cinquième sorte, probablement que ce sont ceux qui existent à une extrémité de l'animal et qu'il décrit comme des tubercules plus ou moins longs; car il n'en fait pas de description, et la figure qu'il donne ne pourroit guère y suppléer.

M. Tilésius, dans son Voyage autour du monde avec le capitaine russe Krusenstern, a combattu d'une manière victorieuse cette supposition de M. Bosc, d'une bouche inférieure, entourée de tentacules, et quoiqu'il ait fort bien décrit et figuré les deux ouvertures étoilées, il croit que tous les tentacules ou sucoirs servent réellement de bouches, ou qu'il y a autant de bouches ou de suçoirs. Du reste, sa description de la disposition des tentacules dans l'espèce qu'il a le mieux observée, est toute différente de ce que M. Bosc a dit. En voici la traduction : Toutes les physales consistent en une longue vessie gonflée d'air, flottante sur l'eau, ayant au-dessus une espèce de peigne qui tient lieu de voile, et en dessous de longs tentacules, qui constituent à la fois la bouche et le gouvernail. Quoique leur examen soit assez difficile, d'abord à cause qu'ils brûlent plus fortement que des orties quand on les touche, et surtout à cause de leur grand nombre et de la manière dont ils s'entortillent, j'ai pu en distinguer de trois espèces, du moins sur plusieurs individus. Ceux de la première sorte sont plus épais à leur racine, en forme d'intestins, d'un bleu foncé, parsemé de points bruns; ils sont suspendus en dessous presqu'au milieu du ventre de

Vanimal et s'étendent en formant une sorte d'entortillement spiral, à une grande profondeur dans la mer. Ils sont transparens à leur racine et dans le reste de leur étendue parsemés de cercles réguliers, nombreux, de couleur rouge, ou de cellules renflées, interrompues ou articulées, presque comme dans les conferves. Ils ont en outre la faculté de se rétracter fortement jusqu'à leur racine et de se rassembler en un seul faisceau. Les tentacules de la seconde espèce sont également plus épais à leur racine ; mais ils y sont aussi plus serrés : aussi n'ai-je jamais pu parvenir à les compter. Ils sont aussi fort longs et pourvus d'une espèce de bande frangée de couleur rouge, qui de la racine se perd en une espèce de tronc. L'espèce de physalide observée par Lamartinière, Bory et Péron, a un tentacule de cette sorte qui n'est du reste terminé par aucun sucoir, et qui paroit seulement servir comme de piège, afin que les animaux qui servent de nourriture aux physalides, puissent s'y embarrasser. Au contraire, les tentacules de la première sorte sont terminés par un sucoir et sont susceptibles d'une extension considérable. La troisième sorte est constituée par des tentacules courts, cylindroïdes, attachés dix ou douze à la fois à une tige commune. Ils forment la plus grande partie de la masse tentaculaire, et leur usage paroit être d'attirer et de prendre tout ce qui a pu échapper aux suçoirs uniques des longs tentacules: il paroit qu'ils ne sont pas pourvus de fibres longitudinales comme les deux premières sortes; mais, au contraire, on observe beaucoup de fibres circulaires dans leur structure, en sorte qu'ils peuvent s'alonger et se raccourcir seulement fort peu, tandis qu'ils peuvent très-bien s'étendre et se tordre de tous côtés; l'orifice ou sucoir qui les termine, est fort grand et de couleur jaune. La viscosité qui enveloppe les tentacules de la physalide, et surtout ceux de couleur rouge, est excessivement brûlante et corrosive, sans qu'on puisse apercevoir même, à la loupe. aucun crochet ou aiguillon qui puisse produire cet effet.

La structure anatomique des physalides n'a encore été examinée que d'une manière très-incomplète; aussi la plupart des naturalistes pensent que cc n'est qu'une vessie fibro-musculaire gonflée d'air. Voici ce qu'en dit M. Tilésius, le na-

turaliste qui s'en est le plus occupé, et sur des individus frais et même vivans. La membrane qui forme la vessie et la crête, est transparente, lorsqu'elle est dilatée par l'air qu'elle renserme. Elle consiste en un tissu de fibres longitudinales et circulaires, qui tiennent peut-être la place de vaisseaux. En effet, premièrement tout le tissu de la peau et de ses fibres est spongieux, outre qu'on ne trouve aucune trace de vaisseaux qui pourroient servir à faciliter l'absorption; secondement, la vessie et sa crête perdent tout-à-fait l'aspect d'une membrane transparente, aussitôt qu'on les a ouvertes, de manière à laisser échapper l'air qui les tenoit distendues, et semblent alors n'être qu'un tissu poreux, opaque, sale, grisatre, spongieux, qui bientôt se change en une mucosité de mauvaise odeur; troisièmement les fibres longitudinales, pendant la vie de l'animal, sont de couleur bleue et les circulaires de couleur rouge; celle-ci étant plus sensible aux endroits où ces fibres sont plus fortes, comme à la racine du faisceau tentaculaire et où elles se rassemblent en faisceau comme sur la crête. En admettant que des fluides circuleroient dans quelques-unes de ces fibres, dont se compose le tissu spongieux et double de la vessie, on pourroit s'expliquer pourquoi, lorsque celle - ci est morte, et encore gonflée d'air, celles-la sont extrêmement hygrométriques, comme i'ai eu plusieurs fois l'occasion de l'observer. Il faut encore remarquer que ces animaux jouissent de la faculté de pouvoir, sans aucune irritation extérieure, colorer en un instant toute leur peau en bleu : ce qui est peut être dû, ajoute M. Tilésius, à une sorte de contraction volontaire intérieure, par exemple à un enroulement de la vessie ou à la rentrée de la crête, comme le pense M. Bosc. Toujours est-il que les mouvemens sont tellement évidens, qu'on ne peut méconnoître l'action des fibres dans l'extension, le raccourcissement et le tortillement, du moins sur la crête. Ouoique M. Tilésius ait eu une idée qui nous paroit erronée sur le mode de nutrition des physales, il n'en a pas moins fort bien décrit et figuré les deux orifices du corps de la vessie. Il a remarqué en outre qu'ils étoient au milieu d'espèces de papilles ou de verrues entourées de rayons concentriques et de fibres circulaires rouges aussi concentriques, en

ajoutant même que ce sont sans doute des muscles dilatateurs et constricteurs. Quant aux tentacules, le même auteur dit qu'ils sont creux et composés de fibres circulaires et longitudinales; il les regarde comme de véritables suçoirs, et il dit même qu'il a trouvé dans leur intérieur de petits poissons à demi digérés; ce qui l'a porté à penser que ces animaux ont autant de bouches que de suçoirs.

Je n'ai disséqué que des physales conservées depuis un assez long temps dans l'esprit de vin, et voici ce que j'ai vu de leur structure : Le corps de la physale et sa crête branchiale m'ont paru être formés par une même enveloppe, évidemment fibro-musculaire. On y distingue aisément deux couches de fibres; les unes longitudinales et les autres circulaires; celles-ci sont cependant beaucoup plus nombreuses et plus serrées. A la base de la crête elles se réunissent en faisceaux verticaux, distincts, qui se portent plus ou moins obliquement jusqu'à son sommet. A l'endroit où se trouvent les orifices, on voit aussi d'autres faisceaux distincts, qui constituent autour de ceux-ci une sorte d'étoile. Je n'y ai pas remarqué les fibres annulaires dont parle M. Tilésius. Les tentacules m'ont paru également composés de deux ordres de fibres musculaires, plus épaisses à leur base et à leur sommet que dans d'autres parties de leur étendue. Quand on a fendu cette enveloppe extérieure ou musculo-cutanée, on entrouve une seconde, évidemment beaucoup plus mince et qui n'adhère à l'autre qu'autour des deux orifices. Elle se continue visiblement dans la crête branchiale, et c'est dans cette membrane que se trouve contenu l'air qui convertit le corps de la physale en une sorte de vessie. A la partie supérieure de cette poche intérieure on remarque plusieurs taches un peu irrégulières, ayant quelque épaisseur, et que je suis tenté de regarder comme constituant une sorte de foie. Au même endroit, c'est-à-dire, au dos de l'animal, j'ai aussi remarqué une autre tache ou corps fort mince, ovale, que l'on pourroit concevoir en connexion avec des lignes brunes s'élevant verticalement dans la crête, et alors ce seroit le cœur recevant des veines branchiales. Les tentacules m'ont aussi paru formés d'un tissu contractile, dans lequel ou peut même quelquefois distinguer des fibres

surtout transversales; mais je n'oserois pas assurer que ces fibres ne fussent pas de simples rides, déterminées par la rétraction de l'organe. En effet, quand ces tentacules sont complétement distendus, leurs parois sont excessivement minces, et ils présentent une cavité étendue d'une extrémité à l'autre et s'ouvrant largement par des orifices ovalaires, groupés comme eux dans la cavité formée par l'enveloppe extérieure. J'ai souvent trouvé ces tentacules ou espèces de cœcums remplis en plus ou moins grande quantité, de matière pultacée jaunâtre, mais dans un état tel qu'il m'a été impossible de reconnoître ce que c'étoit.

D'après le peu que je viens de dire de l'organisation des physales, il me semble qu'elle concorde fort bien avec la forme extérieure pour constituer un animal voisin des ascidies et des biphores, puisqu'on y remarque deux orifices extérieurs, qui ne sont pas plus la bouche et l'anus que dans ces derniers; une enveloppe ou sac extérieur n'adhérant à l'intérieur qu'à l'endroit des deux orifices, comme dans ceux-ci; une disposition radiaire des muscles à ces orifices; une sorte de branchie anomale et oblique, comme chez eux, mais qui diffère de la leur en ce que le plus souvnet elle est extérieure; la disposition du foie et peut-être du cœur est encore assez semblable : quant aux tentacules des physales, qui ne se retrouvent pas dans les tuniciers, peut-être faut-il y voir des espèces d'ovaires, ou bien seroit-ce réellement un nouveau point de rapprochement avec les animaux radiaires.

La physiologie des physales a également besoin d'être observée. Leur mode de locomotion a réellement quelque chose de celui des biphores, en ce qu'elles paroissent toujours être flottantes dans les eaux et même, dit-on, constamment à leur surface. La structure musculaire de leur enveloppe extérieure ne permet cependant pas de croire qu'elles soient toujours à un même état de distension, et alors elles doivent plus ou moins s'enfoncer. Mais d'où vient le fluide aériforme qui remplit leurs corps? Si c'est de l'air atmosphérique, ce qui est probable; alors n'est-il pas puisé à la surface de l'eau au contact de l'atmosphère? Leur mode de nutrition se fait-il, comme le veut M. Tilésius,

par un grand nombre de bouches ou de suçoirs? c'est récllement ce qui n'est pas probable, puisque les tentacules s'ouvrent largement dans la cavité qui sépare l'enveloppe extérieure de l'intérieure. S'il étoit vrai que les tentacules fussent pour ainsi dire autant d'estomacs, comme le croit l'auteur que nous venons de citer, et que les animaux pussent y pénétrer et y être convertis en une sorte de chyme; comment ensuite ce chyme, converti en chyle, on ne sait où, iroit-il dans toutes les parties de l'animal? Nous croyons donc plus probable que le mode de nutrition des physales se fait comme dans les biphores, chez lesquels, il est vrai, il n'est pas encore bien connu. Quant à celui de la génération aucun autenr ne nous a donné de renseignemens à ce sujet.

Les physales jouissent de deux propriétés assez singulières et dont la cause est à peu près inconnue. Elles sont d'abord plus ou moins phosphorescentes, et ensuite elles produisent sur la main qui les touche, une sensation douloureuse, que l'on a comparée à celle que produit le contact des orties, absolument comme certaines méduses, qui ont été, à cause de cela, appelées orties de mer. M. Tilésius est encore le naturaliste qui a fait le plus d'observations à ce sujet. Il s'est d'abord assuré que la sensation de brûlure qu'on ressent quand on a touché plus ou moins fortement les tentacules d'une physalide vivante, et qui est plus intense que celle produite par les orties, est due, non pas à une matière muqueuse qui les recouvre, comme il l'avoit cru d'abord, mais à de petits poils, de couleur rose que la mucosité introduit dans les pores de la peau. En effet, un jour qu'il s'étoit fortement brûlé en maniant beaucoup les tentacules d'une physalide, après avoir essayé inutilement de calmer la douleur au moyen de vinaigre étendu, d'eau salpétrée. de sel, d'acide sulfurique ou d'ammoniaque, il ne put réussir à peu près complétement qu'en employant de fréquentes lotions sur les parties douloureuses avec de l'eau de savon, toutefois après avoir préalablement enlevé les petits poils a l'aide d'une pince. Il faut cependant croire que la mucosité elle-même a aussi une action brûlante; car le même observateur a éprouvé qu'un vase de porcelaine dans lequel une physalide avoit été conservée, n'ayant pas été suffisamment

nettoyé, il se brûla les lèvres, le nez et les joues, en se servant de ce vase pour se laver.

Les physales vivent dans les eaux de la mer à d'assez grandes distances des rivages, si ce n'est sans doute quand elles y sont poussées par des courans ou par le vent. Les observateurs ne les ayant vues qu'à la surface, on a admis généralement qu'elles y sont toujours, la vessie en partie hors de l'eau, ainsi que la branchie, et les tentacules flottans plus ou moins profondément dans la mer. M. Tilésius ajoute que ces animaux, quand ils sont bien vivans, sondent avec leurs tentacules tous les corps qui peuvent se trouver avec eux sous l'eau, et que les suçoirs s'appliquent sur le bois, la pierre et même sur le verre et la porcelaine, et qu'ils y déposent de la mucosité qui leur transmet la propriété brûlante des tentacules eux-mêmes. L'habitude qu'ont les physales de se trouver ainsi flottantes à la surface de l'eau, entraînées sans doute par les courans. les a fait comparer à des vaisseaux, dans lesquels la crête branchiale a été regardée comme la voile, et les tentacules comme les rames. On admet ensuite que ces animaux se servent des tentacules qui garnissent la partie inférieure du corps, pour saisir et même sucer ou avaler leur proie. Du moins dans l'opinion de M. Tilésius, qui dit positivement qu'avant développé quelques-uns des gros tentacules, entortillés les uns avec les autres à l'aide de petites pinces, il remarqua que des places de trois ou quatre pouces, dilatées inégalement, devoient cette dilatation à la présence de corps étrangers, parmi lesquels il reconnut entre autres une petite athérine toute entière, enveloppée de mucosités, d'autres petits poissons presque complétement digérés et quelques pièces du cartilage d'une vélelle. Ainsi ces tentacules, ou au moins quelques-uns d'entre eux, ne seroient pas seulement des sucoirs, mais formeroient de véritables estomacs; ce qui paroit contradictoire avec tout ce qu'on connoit dans les autres animaux. M. Tilésius admet en outre que, près la racine de ces tentacules, à l'endroit où ils sont attachés à la vessie, il y a d'autres organes dans l'intérieur des tentacules rouges qui servent de sucoirs, et qui, après avoir extrait de la proie les sucs nourriciers, les portent à toutes les parties du corps :

ce qui l'engage à regarder ces organes comme analogues aux villosités intestinales de Lieberkühn.

On rencontre des physales dans les mers de tous les pays chauds et même dans la Méditerranée. Malheureusement ce sont des animaux assez difficiles à étudier et, par conséquent, à caractériser, parce que hors de l'eau ils perdent presque complétement leur forme. M. Tilésius est encore le seul naturaliste qui se soit occupé de cette distinction, d'abord dans le Voyage autour du monde par le capitaine Krusenstern, et ensuite dans un volume à part, intitulé: Naturhistorische Früchte der ersten kaiserlich-russischen, unter dem Kommando des Herrn von Krusenstern, etc. Sanct-Petersburg, 1813.

Nous allons d'abord donner la caractéristique de ce genre, d'après nos nouvelles observations, après quoi nous donne-

rons celle des espèces que M. Tilésius établit.

G. Physale. Corps ovale, plus ou moins alongé, symétrique ou pair, vésiculeux, pourvu de deux orifices plus ou moins rapprochés, stelliformes; d'une crête branchiale, oblique à sa partie supérieure, et d'un ou de plusieurs faisceaux d'appendices en forme de cœcums, très-contractiles à sa partie inférieure.

La P. ARÉTHUSE; P. arethusa, Browne, Jam. Corps trèsgrand, terminé à une extrémité par un rostre assez alongé de couleur rose, et obtus à l'autre; tentacules ou appendices de couleur bleue, en un seul faisceau vers l'extrémité obtuse : crête longitudinale veinée de rose et de bleu. Les ouvertures stelliformes, distantes; l'une sur le rostre, l'autre au-dessus de la racine du faisceau tentaculaire.

De l'océan Équatorial, d'un tropique à l'autre.

Cette espèce, l'une des plus grandes, est connue au Brésil, où elle est nommée moocicu. Les Portugais l'appellent caravella.

La physale dont parle Molina dans son Histoire du Chili, page 172 de la traduction françoise, appartient-elle à cette espèce? Elle a, dit-il, la forme et la grosseur d'une vessie de bœuf.

La P. GLAUQUE; P. glauca, Til. Corps de même forme que la précédente, dont elle n'est peut-être qu'une variété,

mais plus petit, de la grosseur d'un œuf de pigeon; de couleur plus ou moins glauque; le rostre roux; les tentacules glauques.

Des mêmes lieux.

La P. PÉLAGIQUE; P. pelagica, Bosc, Vers, tome 2, page 159, pl. 19, fig. 1, 2. Corps oblong, subrostré à une extrémité, ventru et subbifurqué à l'autre, qui est pourvue de tentacules de différentes formes et longueur, non vénéneux; crête crépue, crénelée, avec des veines roses.

Cette espèce, dont le corps est de la grosseur d'une amande, est commune en haute mer, entre l'Europe et

l'Amérique.

La P. de Lamartinière, Til.; Lamartin., Voyage de La Pérouse, tome 4. pl. 20, fig. 15, 14; Medusa utriculus, Linn.; Gmel., p. 3155, n.º 20. Corps atténué aux deux extrémités, pourvu à l'une d'un rostre très-long, terminé par une papille et bordé de suçoirs, en dessous de tentacules papillifères simples et rameux, avec un cirrhe très-long, solitaire et cilié; enfin, en dessus d'une crête assez basse et quelque-fois indiquée seulement par une ligne sillonnée en travers.

C'est cette espèce qui a été observée par Péron et par M. Bory de Saint-Vincent. Lamartinière, qui l'a vue le premier, dit que cet animal pouvoit se fixer aux parois d'un vase au moyen des suçoirs qui bordent le rostre à sa partie

inférieure.

La P. CORNUE; P. cornuta, Til., loc. cit., t. 1, fig. 14—16. Rostre nul ou très-court, à peine papillaire, de couleur jaune; corps claviforme, pourvu d'un appendice latéral en forme de corne; d'une crête déprimée, crénelée, plus élevée en avant qu'en arrière, et d'un très-long cirrhe solitaire, avec plusieurs tentacules glanduleux ou papillifères à la racine.

C'est la plus petite des espèces de physales, puisqu'elle n'est guère plus grande qu'une grosse féve. Elle a été observée dans la mer entre la Chine et Sainte-Hélène.

La P. de Gaimard, P. Gaimardi. Corps ovale, obtus en arrière, un peu atténué en avant; les deux orifices très-rapprochés à cette extrémité; un faisceau de tentacules assez courts à l'extrémité postérieure; l'inférieur très-considérable

et formé, outre un grand nombre de tentacules semblables, d'un beaucoup plus gros proboscidiforme, et d'un très-long filament cirrheux, bridé par une sorte de mésentère.

Cette physale, dont j'ai étudié la structure, diffère-t-elle des précédentes? C'est ce que je ne veux pas assurer. Elle offre cependant un caractère remarquable dans le rapproche-

ment de ses deux ouvertures.

Je dois encore ajouter que dans les physales qui m'ont été remises par MM. Quoy et Gaimard, et qui ont été recueillies dans leur circumnavigation, j'en ai cru distinguer deux espèces. L'une offre tous les caractères de la physale de Lamartinière et de M. Tilésius : son enveloppe est plus épaisse, plus solide; elle a des suçoirs tout le long du bord inférieur de son extrémité rostrée, et le faisceau tentaculaire, moins considérable que dans les autres espèces, entoure un long filament fort grêle, filiforme dans une grande partie de son étendue, garni dans toute sa longueur de petits sucoirs cupuliformes.

L'autre espèce, que je crois pouvoir distinguer, est ovale et à peu près également atténuée vers ses extrémités, à chacune desquelles se trouve un orifice; mais en quoi elle diffère principalement de toutes les autres, c'est que le groupe inférieur des tentacules est partagé en deux faisceaux, qui accompagnent chacun un gros suçoir proboscidiforme, collé, dans une grande partie de son étendue, à la base d'un long tentacule cirrheux et intestiniforme, extrêmement prolongé, comme celui de la physale pélagique. Il en résulte donc une paire de ces singuliers organes, l'un à droite et l'autre à gauche.

J'ai vu deux individus de cette espèce, qui me paroît devoir être différente de celles de M. Tilésius.

Enfin je dois aussi avertir que dans de très - petits individus, que je suppose jeunes, les tentacules sont beaucoup moins nombreux, et surtout qu'il ne paroit pas y avoir encore d'appendices intestiniformes. (DE B.)

PHYSALE. (Mamm.) Nom tiré du grec, et qui signifie souffleur, donné par M. de Lacépède à un genre de CACHALOTS.

Voyez ce mot. (F. C.)

PHYSALIDE. (Malacoz.) L'une des dénominations françoises

XXVIII, page 579, a adopté le nom de genre Aselle de Fabricius pour indiquer l'espèce de physode, nom sous lequel se trouve inscrit l'insecte figuré dans l'atlas des insectes;

planche 58, n.º 2. (C. D.)

PHYSOON, Physoon. (Actinoz.?) Genre proposé par M. Rafinesque et caractérisé ainsi: Corps renflé, couvert de tentacules prenans; bouche pourvue de cinq petits tubercules intérieurs; anus terminal; ce qui paroit devoir le faire rapprocher des holothuries. Il y place deux espèces, toutes deux des mers de Sicile; l'une qu'il nomme

P. ÉCHINÉ, P. echinatus, et l'autre P. FUSIFORME, P. fusi-

formis. (DE B.)

PHYSOSPERMUM. (Bot.) Cusson vouloit, sous ce nom générique, séparer du ligusticum austriacum de Linnæus le ligusticum alterum de Lobel, qu'il distinguoit par un interstice existant entre les deux tuniques recouvrant la graine. (J.)

PHYSOTRIS. (Bot.) Tige ramifiée, portant de petites vésicules, qui renferment des séminules, nageant dans un liquide. Rasinesque-Schmaltz rapporte à ce genre, qu'il dit très-voisin de ses genres Physidrum et Myrsidrum, diverses espèces de sucus; mais il n'en indique que deux:

1.º Le Ph. agglomeratus, plante marine de la côte de Sicile, d'un rouge obscur, à tige irrégulièrement rameuse, flexueuse, comprimée, d'un pied de longueur, à rameaux

alternes et à vessies groupées, sessiles et opaques.

2.º Le Ph. capitatus. Il a la tige rameuse, presque dichotome, filiforme; les vessies solitaires, terminales, globuleuses, inégales. Cette espèce croît sur les côtes de Sicile.

Les fucus elongatus et longissimus paroissent être les types

de ce genre. (Lem.)

PHYSSOPHORE, Physsophora. (Malacoz.?) Genre établi par Forskal, dans sa Faune arabique, page 119, pour un animal fort singulier, très-rapproché des physales, mais malheureusement trop incomplétement connu pour qu'on puisse le définir d'une manière un peu rigoureuse. Voici la caractéristique de Forskal: Corps libre, gélatineux, suspendu à une vessic aérienne; à membres gélatineux, sessiles sur les côtés et à plusieurs tentacules inférieurs; et voici la description qu'il donne de l'espèce qu'il a observée et qu'il a

nommée la P. HYDROSTATIQUE, P. hydrostatica, Faun, arab. p. 119, Icon., t. 33, fig. e1 ete2, cop. dans l'Enc. méth., pl. 89, fig. 7 - 9. Corps de l'épaisseur d'un pouce, sur une longueur d'un pouce et demi, ovale, comprimé, terminé supérieurement par une vésicule ovale, oblongue, de la grosseur d'une plume de pigeon, droite, saillante et toujours pleine d'air; de chaque côté sont des vessies hyalines, trilobées l'une sur l'autre : il y en a trois d'un côté et cinq obliques de l'autre; mais, probablement, par quelque disposition irrégulière. L'extrémité inférieure est tronquée et terminée par une bouche orbiculaire, à limbe rétractile et dilatable. L'intestin médian, plus étroit qu'une plume de pigeon, s'étend de la vésicule terminale à un estomac globuleux; il est filiforme, hyalin vers sa pointe, rouge dans le reste de son étendue et plus épais à sa base. L'estomac proprement dit, situé à la partie inférieure, entre les vessies trilobées, est globuleux, excavé, rouge à son orifice orbiculaire; il est accompagné par des papilles blanches, contournées, quand elles ne sont pas bien étendues, et par des vésicules globuleuses du diamètre de l'intestin; cinq d'un côté et quatre de l'autre. Les tentacules les plus grands sont en dessous, sur les côtés de l'estomac, et de couleur rouge, au nombre de trois d'un côté, dont deux plus grands, de la longueur d'un pouce, et l'autre plus court, de la grosseur d'une plume de pigeon, épaissis dans leur milieu; ils se terminent par un renslement blanc : de l'autre côté il y en a deux plus petits; l'un ouvert au sommet, le second plus étroit que l'intestin, subulé et d'un demi-pouce de long.

Forskal ajoute qu'il en a vu un autre individu avec des

tentacules plus grands et presque égaux.

Le mode de locomotion de cet animal est, dit le même observateur, fort singulier. Le physsophore est toujours à la surface de l'eau, au moyen de sa vessie supérieure pleine d'air; celles qui sont trilobées, sant toujours dans une sorte de mouvement de tremblement, en rentrant et sortant les bords de la bouche; il étend et tord les tentacules de l'estomac et dirige ses cornes vers tous les points.

Forskal décrit encore une autre espèce de physsophore, la P. ROSACÉE, P. rosacea, Enc. méth., pl. 89, fig. 10, 11,

assez semblable à une fleur : la vessie aérienne est ovale, obtuse et roussâtre; elle est entourée d'espèces de feuilles sessiles, obtuses, planes, un peu courbeés, sur plusieurs séries, d'un demi-pouce de long, et pourvue en dessous de quelques tentacules filiformes, brunâtres, extrêmement extensibles, souvent plus longs que les folioles.

Quant à sa P. FILIFORME, P. filiformis, Enc. méth., pl. 89, fig. 12, elle me paroît appartenir au genre Stéphanomie. (Voyez ce mot et surtout celui de Physale, où nous avons montré les rapprochemens qu'il y a entre ces genres, et à quelle partie de la série animale ils appartiennent.)

MM. Péron et Lesueur ont ajouté à ce genre une nouvelle espèce, qu'ils nomment P. MUZONEMA, P. muzonema, figurée dans l'atlas du Voyage aux Terres australes, pl. 29, fig. 4. Elle est oblongue, portant des lobes distiques sur les côtés, et sa base, plus ample, est multifide et tentaculée.

De l'océan Atlantique. (DE B.)

PHYTADELGES ou PLANTISUGES. (Entom.) Nous avons désigné sous ces noms, empruntés l'un du grec et l'autre du latin, une famille d'insectes hémiptères à ailes membraneuses, à peu près d'égale consistance, non croisées, n'ayant au plus que deux articles aux tarses.

Leur nom dérive des mots φυτόν, plante, et d'adeλ 20, je

suce; ou des mots plantarum suga ou suce-plante.

Ces insectes sont compris dans cinq petits genres trèsfaciles à distinguer les uns des autres. Leur bec ou suçoir, qu'on nomme rostrum en latin, paroît prendre son origine à la base de la tête en dessous, au-devant du corselet, ou sous le col, comme dans les eigales. La plupart des espèces sont trèslentes et restent sonvent fixées sur les végétaux, au lieu même où elles ont été déposées par leur mère, soit tout-à-fait motiles, soit sous la forme d'œufs. Il en est beaucoup qui n'ont pas d'ailes, au moins dans le sexe femelle, et dont les pattes, trèscourtes, ne peuvent tout au plus servir qu'à les retenir sur les feuilles ou sur les écorces, tels sont les gallinsectes, les cochenilles femelles, les chermès, les psylles. D'autres, comme les pucerons, les aleyrodes, peuvent, à l'aide de leurs ailes, se transporter d'une plante à une autre. Le mode de génération de ces insectes est des plus curieux a connoître. (V. Puceron.)

RHI 391

rhizophores des loranthées; celui qui est tiré de l'absence du périsperme dans le Rhizophora, est également contredit par Gærtner. On peut seulement supposer que le prolongement excessif de sa radicule a été opéré aux dépens du périsperme, qui a été successivement absorbé, et que l'analyse faite par M. Brown a eu lieu à cette époque.

De ces observations, que nous soumettons à ce savant, pour lequel on connoît notre profonde estime, ne peut-on pas conclure presque avec certitude, qu'il y a dans les caractères de l'opposition des étamines aux pétales ou aux divisions de la corolle, du fruit adhérent et monosperme, de la structure et situation de la graine, du périsperme existant et percé supérieurement, de la disposition précoce de la radicule à se prolonger au dehors, une grande conformité entre les deux familles? Ne peut-on pas ajouter que cette conformité est telle qu'on doit par analogie la supposer égale dans l'insertion épigyne ou périgyne des étamines, et que ces familles, soit distinctes, soit rapprochées en simples sections, ont plus d'affinité entre elles qu'avec les cunoniacées ? (J.)

RHIZOPHYLLUM. (Bot.) Ce genre, établi par Beauvois, n'est qu'une division du genre Jungermannia (voyez tom. XXIV, p. 277); il le nomme Rhyzophyllum (voy. Fl. d'Owar., p. 22), et il nous prévient que c'est le Marsilea de Michéli, et que dans ce genre les fleurs femelles ou semences sont éparses sous l'épiderme, tantôt à l'extrémité des lobes des frondes,

tantôt dans toute leur longueur.

Ce qui justifie le nom de Rhizophyllum (feuille et racine en grec), c'est que dans ces plantes les frondes elles-mêmes portent les racines. (LEM.)

RHIZOPHYSE, Rhizophysa. (Actinoz.?) Genre très-incomplétement connu, proposé par MM. Péron et Lesueur dans l'atlas de leur Voyage aux terres australes, adopté et caractérisé par M. de Lamarck dans son Système des animaux sans vertèbres, t. 2, page 477, pour des animaux extrêmement singuliers, que Forskal, qui, le premier, les a fait connoître dans sa Faune arabique, a rangés dans son genre Physsophore, très - probablement avec raison. Voici les caractères que M. de Lamarck a assignés à ce genre, d'après les descriptions et les figures de Forskal; car il convient ne pas avoir vu ces animaux : Corps libre, transparent, vertical, alongé ou raccourci, terminé supérieurement par une vessie aérienne; plusieurs lobes latéraux, oblongs ou foliformes, disposés, soit en série, soit en rosette; une ou plusieurs soies tentaculaires, pendantes en dessous : d'où l'on voit qu'il doit renfermer des animaux assez différens entre eux et réellement rapprochés des physophores. Ce genre ne renferme que deux espèces, que nous allons décrire d'après Forskal.

The same of the same of

La Rhizophyse filiforme : R. filiformis; Physsoph. filiformis, Forsk., Faun. arab., p. 120, et Icon., tab. 33, fig. F, copiée dans l'Enc. méth. pl. 89, fig. 12. Corps ovale, obtus, de la grosseur d'un grain de riz, contenant une bulle aérienne oblongue, à la partie inférieure duquel pend un très-long filament, de la grosseur d'un fil, entièrement hyalin, gélatineux, portant dans sa longueur, et attachés le plus souvent d'un seul côté, des corps ovales, sessiles, pendans, glandiformes d'abord, puis, peu à peu plus grands inférieurement. Quoique Forskal ait vu cet animal vivant, puisqu'il dit qu'il peut s'enfoncer sous l'eau, quoique son corps soit plein d'air, probablement en le comprimant, il ajoute qu'il est d'une telle mollesse, qu'il est bien rare d'en trouver d'entier, et, en effet, il dit qu'il n'a jamais vu l'extrémité inférieure du long filament tentaculaire. Il parle aussi d'une longue soie latérale, qu'il a vue souvent, en sorte que je ne serois pas éloigné de croire que l'individu observé fût incomplet.

MM. Péron et Lesueur, qui paroissent l'avoir observé, puisqu'ils en donnent une figure, pl. 29, fig. 3, de leur Voyage, n'en ont malheureusement pas laissé de description.

La R. Rosacée: R. rosacea; Physsoph. rosacea, Forsk., loc. cit., p. 120, n.º 46, pl. 43, fig. B, b, et Enc. méth., pl. 89, fig. 10 et 11. Corps ovale, obtus, roussatre, vésiculeux, portant à sa partie inférieure une couronne radiée d'organes foliacés, oblongs, obtus, plans, un peu recourbés, sur plusieurs rangs serrés, et sessiles, et, en outre, quelques tentacules filiformes, brunâtres, extensibles, quelquefois plus longs que les organes foliacés. Forskal se borne à ajouter à cette description que cette espèce, qui a la forme d'une fleur

RHI 393.

radiée d'un pouce de diamètre, perd ses folioles quand on la conserve dans l'esprit de vin.

La forme de cet animal diffère tellement de celle de l'espèce précédente, qu'on pourroit en faire un genre avec autant de raison que l'on en a de séparer celle-ci des physsophores. Voyez le mot Physale, car je crois ces animaux fort

rapprochés. (DE B.)

RHIZOPOGON. (Bot.) Genre de la famille des champignons, autrefois compris dans celui des truffes, tuber, et qui en a été séparé par Fries, sur la considération que les tubercules qu'ils forment sont radicifères, irréguliers, et se crêvent à la maturité, tandis que dans les truffes ils sont nus et restent entiers; de plus, que dans le rhizopogon les veines qui forment leur réseau intérieur portent des sporidies sessiles, distinctes et très-visibles, pendant que dans les truffes les sporidies sont pédicellées et obscurément visibles. Malgré ces différences, les genres Rhizopogon et Tuber ont une grandé analogie; mais il y a aussi beaucoup de rapports entre le Rhizopogon et le Sclerotium.

Les espèces de rhizopogon sont de gros ou moyens champignons souterrains, comme les truffes, et qui se trouvent dans le Nord: elles sont privés d'odeur, ou bien en exhalent une nauséabonde; elles sont de peu d'usage comme aliment. On les prendroit pour des pommes de terre par leur forme. Leur surface ou leur base est garnie ou couverte de fibres réticulaires, ce qui a fait donner au genre son nom de Rhizopogon, formé de deux mots grecs, qui signifient racine et barbe, c'està dire racine barbue. Ces fibres sont disposées en corymbes et radicantes.

Fries compte quatre espèces dans ce genre, dont la suivante est la plus connue.

1. Le Rhizopogon blanc: Rhizopogon albus, Fries, Syst. mycol., 2, p. 293; Tuber album, Bull., Champ., pl. 404; Pers., Syn.; Lycoperdon gibbosum, Dicks. Presque rond ou oblong, légèrement floconneux, d'un blanc roussatre à l'extérieur, intérieurement blanc, avec des lignes ou veines rousses, mais rougissant par le contact de l'air et l'action de la sécheresse; muni à sa base de fibres radicales; surface extérieure quelquefois un peu sillonnée ou inégale. On trouve

pétiolées, arrondies, peltées, aiguës, sinuées à leurs bords. Les fleurs sont disposées en ombelles latérales et composées; leur appendice est de couleur jaune. Cette plante croît à la Cochinchine, dans les forêts. Ses tubercules sont très-amers: ils ont la forme et les propriétés de l'aristolochia rotunda.

Stéphane alongée; Stephania longa, Lour., loc. cit., 747. Cette espèce a des racines très-longues, filiformes, rampantes, munies de radicules peu nombreuses et distantes. Ses tiges sont ligneuses, grimpantes, fort grêles, rameuses, sans aiguillons, garnies de feuilles glabres, peltées, alternes, trigones, alongées, très-entières. Les fleurs sont blanchâtres, sessiles, latérales, réunies en petites têtes. Cette plante croît dans les haies de roseau à la Cochinchine. (Poir.)

STÉPHANE, Stephanus. (Entom.) M. Jurine a ainsi nommé un genre qu'il a établi parmi les hyménoptères, pour y ranger une espèce d'ichneumon, qui est le bracon serrator de Fabricius (Systema piezatorum): c'est une espèce voisine des sphéges, dont l'abdomen, pendant le vol, fait presque un angle aigu avec le corselet. Les cellules de l'aile ont porté M. Jurine à établir ce genre, dont il a donné la figure dans son ouvrage, pl. 7, n.º 4. Cette espèce a les ailes colorées en brun, avec deux taches transparentes vers le tiers libre. (C. D.)

STEPHANIUM. (Bot.) Nom générique substitué par Schreber à celui de palicourea d'Aublet, lequel paroît devoir être lui-même réuni au psychotria dans la famille des rubiacées. (J.)

STÉPHANOMIE, Stephanomia. (Actinoz.?) Genre établi par MM. Péron et Lesueur dans le Voyage aux terres Australes, pour des animaux extrêmement singuliers, gélatineux, dont ils n'ont malheureusement vu que des portions plus ou moins considérables, ce qui jette nécessairement quelques doutes sur la place qu'ils doivent occuper dans la série et sur la caractéristique qu'en donne M. de Lamarck. Suivant ce dernier, qui n'a eu pour se guider que les figures publiées par M. Lesueur, ce sont des animaux gélatineux, transparens, agrégés, composés, adhérens à un tube commun et formant par leur réunion une masse libre, très-longue, flottante, imitant une guirlande garnie de longs feuillets; chaque animalcule étant pourvu d'un suçoir tubuleux, rétractile, d'un

ou de plusieurs filets simples, longs, tentaculiformes, et de corpuscules en grappes, ressemblant à des ovaires. D'après cela M. de Lamarck s'est cru autorisé à ranger ces animaux dans sa première section des radiaires, celle qu'il a désignée par l'épithète d'anomales avec juste raison; car il y met les genres Ceste, Callianire, Béroé, avec les Noctiluques et les Lucernaires, qui sont de véritables actinies, les Physsophores, les Rhizophores, les Physales, avec les Velelles et les Porpites, qui sont de véritables méduses. Il convient, cependant, que les stéphanomies n'ont rien de la forme rayonnante des autres radiaires, quoiqu'elles aient l'essentiel de l'organisation de ses radiaires mollasses; que ce ne sont pas non plus des polypes, quoique avoisinant le plus, sous certains rapports, les polypes flottans. Le fait est, je le répète, que M. de Lamarck n'a pas observé ces animaux lui-même et que les dessins qu'il a vus ont été faits d'après des individus tronqués; sans cela il est fort probable qu'il se seroit aperçu que les stéphanomies doivent être extrêmement voisines des rhizophyses, avec cette différence, que le long tube qui les constitue, est chargé d'un beaucoup plus grand nombre de groupes de suçoirs. Quant à l'absence de la vessie terminale, on peut très-bien supposer qu'elle manque par accident sur les deux individus dessinés par M. Lesueur. Ces suçoirs, ces cirrhes, ces grappes d'ovaires, ont aussi une certaine analogie avec ces mêmes organes dans les physales, en sorte que, si j'ai eu raison, comme je le pense, de retirer celles-ci du type des actinozoaires, il est extrêmement probable que les stéphanomies devront aussi en sortir et entrer dans la composition d'une nouvelle classe, plus voisine des derniers malacozoaires que des animaux rayonnés. Quoi qu'il en soit, le peu que nous savons sur les stéphanomies est presque entièrement dû à M. Péron et surtout à M. Lesueur, qui conviennent qu'on ne peut les saisir entières, tant elles sont longues, transparentes et peu consistantes. Elles slottent librement dans l'intérieur des eaux; mais, probablement, entraînées par les courans. On suppose qu'elles agitent leurs suçoirs et leurs tentacules pour saisir la proie; ce qui auroit besoin d'être confirmé. Les espèces que je trouve définies dans les auteurs sont :

La Stéphanomie hérissée: S. amphytridis, Péron et Lesueur, Voyage aux terres austr., tom. 1, p. 45, pl. 29, fig. 5. Corps alongé, de couleur d'azur, hérissé d'un grand nombre d'appendices foliacés, aigus, lui donnant l'aspect d'une guirlande et de tentacules peu nombreux de couleur rose.

D'après ce qu'en dit Péron, cette espèce ressemble à une belle guirlande couleur d'azur, se promenant à la surface des flots. Elle soulève successivement ses follicules diaphanes, étend au loin ses tentacules couleur de rose, pour saisir sa proie, qui est sucée par des millions de suçoirs, semblables à de longues sangsues. J'avoue que je doute un peu que les choses se passent exactement ainsi, et je dois même faire observer que la figure est bien peu détaillée et n'indique qu'un fragment. Cette espèce a été observée dans l'océan Austral.

La Stéphanomie grappe: S. uvaria, Lesueur, Voy., pl. dernière. Corps excessivement alongé, cylindrique, creux, de couleur hyaline, entièrement caché par un grand nombre d'appendices oviformes ou arrondis, et de filamens ou de suçoirs fort longs et de la même couleur.

Dans la caractéristique que M. de Lamarck donne de cette espèce, qui a été observée dans la Méditerranée, il dit que les appendices sont foliacés; ce qui semble contradictoire avec la figure et surtout avec le nom donné par M. Lesueur, qui indiquent des appendices oviformes ou comme des graines de raisin.

M. de Chamisso parle dans son Mémoire sur quelques animaux de la classe des vers, de la stéphanomie hérissée, S. amphytridis de Péron, et il la décrit comme formée par un strobile cylindrique, oblong, canaliculé, de la grosseur du pouce, et composé de squames cartilagineuses, hyalines, tout-à-fait privées de vie. Chacune d'elles, de forme pyramidale, déprimée, est attachée par le sommet à l'axe du strobile, et est libre par la base élargie, qui est marquée de quatre sillons longitudinaux. Entre ces écailles sont épars des tentacules vermiformes, hyalins, jouissant d'un mouvement spontané. A l'une des extrémités du strobile se trouve un organe tentaculiforme, plus grand, de couleur jaune, renflé à sa racine, atténué en une espèce de col à son sommet, qui est noirâtre. Outre ces organes sont des filamens contournés, ex-

tensibles, susceptibles de mouvemens très-vifs, et sur lesquels sont de petits corps pyriformes, rouges et couronnés de deux très-petites cornes hyalines. Il y a aussi beaucoup de ces corps autour de l'axe du strobile. Les tentacules lui semblent devoir être des organes alimentaires et les filamens des organes de la génération.

Avant que M. de Chamisso eût pu examiner et dessiner suffisamment cet animal, il se rompit et se décomposa, et les squames se détachèrent avec elles, comme si elles étoient sorties de leurs intervalles. Il observa des animaux hyalins, cartilagineux, se mouvant çà et là avec rapidité dans le fluide où la stéphanomie se trouvoit. Suivant M. de Chamisso ces animaux appartiennent à la stéphanomie; d'après M. Eysenhardt ils étoient accidentellement entrés dans le strobile de celle-ci et doivent constituer un genre particulier, qu'il propose de nommer Cunéolaire, Cuneolaria; ce qui semble confirmer cette opinion, c'est qu'un individu isolé, plus gros, fut pris par M. de Chamisso dans l'océan Atlantique équinoxial. Quoi qu'il en soit, voici la description que ces auteurs donnent de cet animal : Son corps, d'un demi-pouce de long et cartilagineux, a la forme d'un coin à peu près carré; sa hauteur égalant sa longueur; l'épaisseur du dos étant environ le tiers de la hauteur. L'extrémité, qui est tranchante, est profondément échancrée, de manière que l'animal semble bicorne. Dans cette échancrure sont quatre valvules, entre lesquelles semble s'ouvrir par un petit orifice un vaisseau transparent. L'autre extrémité, que M. de Chamisso nomme le dos, est pourvue d'un col subcylindrique, plus mou que le reste. L'intérieur du coin est creusé par une cavité natatrice, située au dos, bicorne et percée d'un seul orifice. C'est par lui qu'entre et sort l'eau qui sert aux mouvemens de l'animal. Le vaisseau transparent qui naît entre les quatre valvules ventrales se porte directement vers la cavité natatrice, et lorsqu'il l'a atteinte, il se partage en quatre rameaux, qui se dirigent dans la membrane interne du corps vers l'ouverture, de telle manière qu'ils entourent la cavité de quatre côtés par deux rameaux plus longs et courbés, et par deux plus courts et droits. D'après cette description il semble en effet que cet animal, nommé par M.

Eysenhardt cuneolaria incisa, a des rapports assez nombreux avec les méduses; mais cela n'est pas hors de doute. (DE B.)

STEPHANOTIS. (Bot.) Ce genre de M. du Petit-Thouars, établi sur une apocinée de Madagascar, paroît appartenir au ceropegia, dont il diffère seulement par ses follicules plus gros et écartés horizontalement. Voyez Isaura. (J.)

STEPHANUS. (Entom.) Nom latin du genre Stephane.

(DESM.)

STERBECKIA. (Bot.) Nom générique substitué par Schreber à celui de singana d'Aublet, dans la famille des gutti-fères. Voyez Singana. (J.)

STERBEECKIA de Nées, et STERBECKIA. (Bot.) Voyez

STERREBECKIA. (LEM.)

STERCACANTHA. (Bot.) M. Bosc cite ce nom et celui de Sterophora pour ceux de deux genres établis dans la famille des lichens; mais leurs caractères lui sont inconnus. (Lem.)

STERCHI. (Ornith.) Les Russes appellent ainsi la grue blanche de Sibérie, ardea gigantea, Linn., nommée aktournak par les Baskirs, keougolok par les Tartares, yllin par les Permikes, et tzcwo-ting-ha par les Chinois. (Ch. D.)

STERCORAIRE. (Ornith.) Voyez LABBE. (CH. D.)

STERCORAIRE. (Entom.) Nom donné à plusieurs espèces d'insectes qu'on trouve dans les plus sales ordures, tels sont quelques bousiers et autres scarabées, plusieurs mouches ou autres diptères. (C. D.)

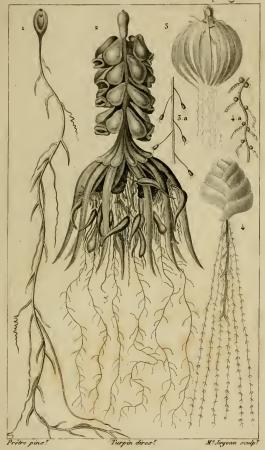
STERCORARIO. (Ichthyol.) Nom italien de l'ephippus argus. Voyez Éphippus. (H. C.)

STERCULIER, Sterculia. (Bot.) Genre de plantes dicotylédones, à fleurs incomplètes, de la famille des hermaniées, de la monadelphie dodécandrie de Linnæus, offrant pour caractère essentiel: Un calice coriace, à cinq divisions; point de corolle; environ quinze étamines attachées à un appendice urcéolé; un ovaire supérieur, pédicellé, à cinq sillons; un style subulé, quelquefois nul; un stigmate à cinq lobes; cinq capsules conniventes, à une seule loge polysperme, quelquefois monosperme.

Ce genre offre dans ses espèces plusieurs anomalies qui sembleroient suffisantes pour la formation d'un nouveau genre, telles que, dans les sterculia longifolia, acuminata, colorata,



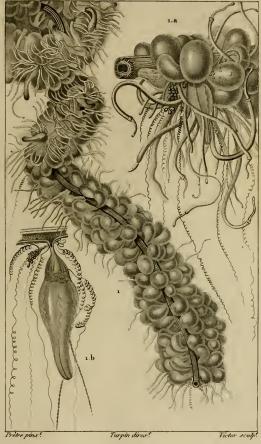
PHYSALE pélagique, nagrant renversée : a & Orifice de l'intestin. c. Ped servant de voile. A Orifice des organes généraleurs situés à droite et censée nue par transparence, c. Plague hépatique XX. Branchice.



- 1. RHIZOPHYSE filiforme. 2. PHYSSOPHORE muzonème.
- 5. RHIZOPHYSE hélianthe. 4. HIPPOPODE jaune.

MALACOZ OAIRES.

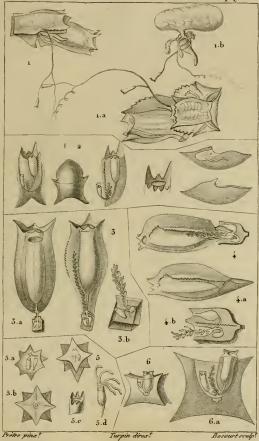
Physsophoriens.



1. STÉPHANOMIE Grappe. /partie / 1.a. Une partie encore
plus grossie. 1.b. Un suçoir a part.

MALACOZOAIRES.

Diphydes.



1.1. AMPHIROA ailée. 1 b. Son Nucleus sorti. 2. NACELLE sagittée.

5. CALPE pentagone de profil. 3.a. En dessous. 3.b. Nucleus.

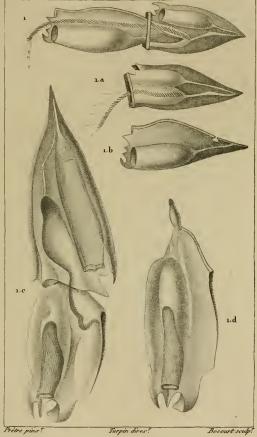
4. ABYLE trigone . 4.a . Part. post. 4.b . Part. ant. on viscerale . 5.5.a.

5.b. ENNEAGONE hyalin sous différens aspects. 5.c. Part. viscérale.

J.d. Nucleus. 6. CUBOIDE vitre grand nat. 6.a. Le meme grossi.

MALACOZOAIRES.

Diphydes.



1. DIPHYE de Bory entière de profil. 12. l'urt. ant. de la même.
1. b. Part. post. 1. c. D. de Bory grossie. 1. d. Part. post. de la même.